

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 12 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit, le douze novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                      Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Isabelle ETIEMBLE, Caroline BAGOT-SIMON

Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Patrick BELLEBON, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Jean-Louis ROUAULT, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Régis BEELDENS

Absents excusés                      Messieurs Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Brigitte MERLE), Olivier LE CORVAISIER (pouvoir donné à Richard HAAS)

Secrétaire                                Madame Gwénaëlle TUAL

Secrétaire Adjoint                    Monsieur Cédric HERNANDEZ

Secrétaire auxiliaire                Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2018-79

**TARIFS LOCATIONS DE SALLES AU GRAND PRE ET AUTRES SALLES MUNICIPALES POUR 2019**

Rapporteur :                      Madame Brigitte Merle, adjointe à la culture et à la solidarité internationale

Comme chaque année, il convient d'étudier la tarification des salles du Grand Pré, ainsi que des autres espaces de la Ville dont l'occupation est payante.

Pour rappel, les usages de la quasi-totalité des espaces municipaux sont gérés depuis le Grand Pré.

Dans un souci permanent de garantir le meilleur service public possible, il convient de placer au niveau le plus judicieux les tarifs des dites locations et prestations.

A noter qu'il y a un fort taux de fidélisation, partant d'une satisfaction d'accueil assez largement exprimée par les usagers.

L'exercice 2017 a montré une activité dynamique et toujours aussi diverse en termes d'usagers et de nature d'événements accueillis. Cela se traduit par des recettes d'un montant de 67 000 €. L'année 2018 maintient un niveau d'activité globale conséquent. Toutefois, cela ne se traduit pas nécessairement par une augmentation des recettes car la nécessité de soutenir l'action associative, ou ayant une vocation d'intérêt communautaire, conduit à développer des partenariats (CF. *graphe recettes locations*).

➤ **Rappel des modifications tarifaires appliquées au titre de l'exercice 2018**

- ✓ Une augmentation de 1 % pour l'ensemble des salles

Par ailleurs, quelques ajustements parmi les prestations diverses, à savoir :

- ✓ Revalorisation du forfait location micros de type HF main – suite renouvellement du parc et évolutions techniques – et création d'un forfait pour micro spécifique de type micro serre-tête DPA omni.
- **Proposition au titre de l'exercice 2019**
- ✓ Une augmentation de 1,5 % pour l'ensemble des salles ;
- ✓ La simplification de la grille tarifaire par la proposition d'une seule rubrique « associations et particuliers languedusiens » et ceci en appliquant – 25 % pour les particuliers concernant l'usage de la salle Prévert afin de conserver l'accessibilité spécifique jusqu'alors proposée à ces derniers.

Vous trouverez la nouvelle proposition tarifaire sur les bases indiquées dans les tableaux ci-joints.

**Aussi, je vous propose :**

- de vous prononcer favorablement sur les tarifs des salles municipales pour l'année 2019 ;
- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document relatif à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Richard HAAS et de son pouvoir Olivier LE CORVAISIER, Isabelle ETIEMBLE, Cédric HERNANDEZ).**

Certifié exécutoire au  
vu de la transmission  
en Préfecture le  
et de la Publication le  
La Maire,

Pour extrait conforme,  
Langueux, le 15 novembre 2018  
La Maire,

Thérèse JOUSSEAUME

Thérèse JOUSSEAUME